

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE TELLIN

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Dans son édition du 8 avril 2015, le Magazine Moustique publiait le classement des localités « où il fait le mieux vivre »¹. La commune de Tellin se classe en 26^{ème} position dans le classement général sur les 262 communes wallonnes et à la 5^{ème} place pour le critère « environnement ».

Les constats établis par la population de Tellin lors des consultations villageoises et des séances de travail de la CLDR ne font que confirmer les conclusions et classements de cette enquête.

EN 2015, TELLIN C'EST

... UN ENVIRONNEMENT DE GRANDE QUALITÉ

De par sa position sur la Calestienne (partie nord du territoire communal) et sur le plateau Ardennais (partie sud du territoire), Tellin dispose d'un cadre environnemental et paysager de très grande qualité. Des paysages où se conjuguent forêts (57,7% de territoire au plan de secteur), zones agricoles (33,7% au plan de secteur) et 4 villages de Bure, Grupon, Resteigne et Tellin (zones urbanisées 6,1% au plan de secteur), auxquels s'ajoutent les paysages dessinés par deux rivières, la Lesse et la Lhomme.

Avec 40% de son territoire repris en site Natura 2000, 34 sites de Grand Intérêt Biologique, 8% du territoire protégé au travers de réserves naturelles, forestières ou d'intérêt scientifique, Tellin démontre que non seulement son patrimoine naturel est riche et varié mais également que la volonté locale est de le préserver.

La commune de Tellin est également consciente que ces richesses naturelles sont très fragiles. C'est pourquoi elle a mis en place et participe activement à de nombreux programmes et projets tels que le PCDN², le Contrat rivière, les projets LIFE, le plan Maya,...ou encore la collaboration (avec les communes de Rochefort, Marche-en-Famenne, Nassogne, et Wellin), en ce début 2015, à la candidature au label Unesco Géopark.³

Bien entendu, les habitants de la commune sont invités à participer également à ces actions de préservation : opération commune propre, la journée de la mare, la journée de l'arbre,...

La population estime que la qualité de son environnement est l'atout majeur de Tellin tant pour son cadre de vie que pour le développement d'un tourisme vert et diffus. Toutefois, certains habitants ont signalé, lors des consultations, l'existence de nuisances diverses tels que le bruit (notamment de l'autoroute qui traverse la partie ouest de la commune) et les déchets le long des routes ou aux abords des bulles à verre. Ils voudraient notamment que les bulles à verre soient mieux intégrées dans l'environnement et que des poubelles soient installées dans les villages.

¹Classement réalisé sur base de l'analyse statistique de dix critères : logement, éducation et enseignement, sécurité, environnement, mobilité, proximité des commerces, emploi, pouvoir d'achat, services publics et santé.

² PCDN : Plan Communal de Développement de la Nature

³ Un Geopark est un espace territorial présentant un patrimoine géologique d'importance nationale et internationale. Reconnus par l'Unesco, il en existe une centaine dans le monde, mais aucun jusqu'à présent en Belgique.

Si, comme mentionné ci-avant, la Lesse et la Lhomme sont deux éléments naturels importants, la population regrette toutefois l'absence de zones de baignade qui pourraient être des « plus » tant pour les habitants que pour le tourisme.

En ce qui concerne l'eau de consommation, La population constate (et plus particulièrement à Bure) des problèmes à certains moments de la journée dans la distribution d'eau (manque de pression) qui est entièrement gérée par la Commune. Celle-ci a entrepris, au cours des dernières années, des travaux afin d'améliorer le réseau et ses performances (diminution des fuites). Si le réseau de distribution de Resteigne et de Grupont a été entièrement rénové, des travaux doivent encore être réalisés à Bure et Tellin.

Les eaux usées font quant à elles l'objet d'un plan d'assainissement. Des stations d'épuration ont été installées à Resteigne et à Tellin et des travaux d'égouttage ont été réalisés dans tous les villages.

... UNE AMORCE DE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DURABLE

Depuis 2002, la commune de Tellin s'est engagée dans une politique énergétique durable. Grâce à sa participation aux projets PALME, Communes Energ-éthiques, Territoire à énergie positive, UREBA et la Convention des Maires, la commune a pu évaluer sa situation et mais aussi celle de ses habitants en matière de consommation d'énergies et d'émission de CO₂. Cela lui a également permis de réaliser des actions sur des bâtiments publics (notamment les écoles) : en remplaçant les systèmes de chauffage par des plus performants et plus durables (chaudière au bois), en isolant les bâtiments,...

La commune a également mis en place une cellule énergie, qui organise entre autre des actions de sensibilisation régulières à l'attention de la population sur l'utilisation rationnelle de l'énergie. Le CPAS de Tellin, quant à lui, propose de manière complétive une guidance énergétique pour les personnes les plus défavorisées. Des primes communales viennent compléter le dispositif actuellement en place. Elles sont accordées aux habitants qui réalisent un audit PAE⁴, un audit énergétique infrarouge, qui installent un chauffe-eau solaire ou encore construisent ou achètent un bâtiment au coefficient thermique faible.

La CLDR estime que les actions actuelles en matière de politique énergétiques doivent être perçues comme une amorce de politique en la matière et que celles-ci doivent pouvoir être renforcées, notamment par une valorisation plus importante des ressources naturelles que sont le bois et l'eau et la mise en place d'approches et de projets plus globaux tels que des réseaux de chaleur communs à différents bâtiments publics et privés.

La CLDR reconnaît aussi que la population peut parfois être un frein au développement de projets énergétiques en refusant catégoriquement que les projets soient développés dans leur environnement proche.

⁴ PAE / Procédure d'Avis Énergétique

...UN CADRE DE VIE DE PRÉSERVÉ

Si la commune de Tellin connaît une croissance démographique, celle-ci reste, avec un taux annuel moyen de croissance de 0.7%⁵, une des communes qui a le plus faible taux de densité de population. Cette situation pourrait être perçue comme une faiblesse de la commune en termes d'impacts pour l'IPP, la vie associative, l'enseignement,... Mais la population y voit surtout un atout majeur qui fait la force d'un territoire à dimension humaine avec un cadre de vie préservé.

Les 4 villages qui composent le territoire ont réussi à préserver leur caractère et leur patrimoine architectural, notamment grâce aux habitants qui sont sensibles à la valeur de leur patrimoine bâti et à leur préservation. Le petit patrimoine, un patrimoine d'intérêt et un patrimoine remarquable sont encore bien présents dans tous les villages. On peut cependant regretter le développement de nouveaux bâtiments qui, parfois, ne respectent pas les caractéristiques du bâti traditionnel ou les structures villageoises. Cette dernière situation générant des impacts non négligeables sur le coût des services publics en matière de ramassage des déchets, sur la mobilité,...

La population regrette également le peu de valorisation du patrimoine et surtout l'absence de réelles places de villages qui sont plus souvent des parkings que des lieux de convivialité.

À la lecture des perspectives démographiques pour 2026, qui n'annoncent pas de changement ou d'accélération dans cette évolution, mais aussi des analyses statistiques qui démontrent une diminution de la population de 15 à 45 ans, un vieillissement de la population et une augmentation des personnes vivant seules, les membres de la CLDR s'interrogent sur la politique à mener en matière d'aménagement du territoire et de logements.

Actuellement, si la commune a recours au Plan Communal d'aménagement révisionnel pour la réhabilitation et la préservation de l'ancienne carrière de Resteigne, et a mis en place une CCATM, celle-ci ne dispose pas d'outils de programmation globale en matière d'aménagement de son territoire.

En matière de logements, l'offre actuelle évolue peu tant en nombre qu'en diversité. Le parc de logements est essentiellement composé de maisons 3 et 4 façades. Bien que les cellules familiales soient de plus en plus petites et que le nombre de personnes vivant seules augmentent, l'offre en appartements est très faible. Si le prix moyen de ventes de terrain à bâtir reste bas, le prix moyen des maisons est quant à lui plus élevé que la moyenne wallonne. La CLDR constate également que l'offre en terrains à bâtir est très faible, ainsi que l'offre de logements pour les jeunes. En ce qui concerne les logements spécifiques pour des personnes en difficulté, il s'avère que, malgré les projets menés par la commune, le nombre de logements publics, sociaux, de transit,... est insuffisant et non adapté. De plus, les habitants soulèvent également la présence d'habitat permanent aux Brûlins qui est un parc résidentiel de week-end et donc non adapté à la permanence, et la concentration de logements sociaux aux Fochalle.

Si les habitants apprécient le cadre de vie que leur propose Tellin, il en est de même pour les touristes (cfr également point spécifique). Ainsi, le nombre de secondes résidences reste stable.

⁵ Taux de croissance annuel moyen 1990-2013

... UNE COMMUNE ACCESSIBLE MAIS PEU MODALE

Avec le passage de l'E411 sur son territoire, Tellin propose un accès aisé vers ses villages et depuis ceux-ci vers les pôles urbains. Actuellement, seuls les accès depuis et vers Namur-Bruxelles existent. Pour rejoindre la direction Luxembourg ou pour rejoindre Tellin en venant de Luxembourg, les usagers doivent passer par la Barrière de Transinne.

Trois routes régionales permettent également de rejoindre les 4 villages et les communes voisines. Si les accidents de la route sur ces axes régionaux restent peu fréquents, la population témoigne d'un certain sentiment d'insécurité. Le manque de passage pour piétons sur ces axes et la qualité, voir l'absence, de trottoirs, renforcent encore ce sentiment. Dans le cadre de son Plan de Déplacement Scolaire, la commune a pris en compte ce sentiment en réalisant des aménagements destinés à sécuriser les abords des écoles et à mieux gérer les flux de circulation.

Une gare SNCB se trouve également à Grupont. La ligne 162 relie Namur à Luxembourg. La cadence est de 26 trains par jour en semaine scolaire et de 16 en week-end et environ 80 personnes utilisent cette gare en semaine. Deux lignes de bus passent par la gare proposant ainsi une petite offre intermodale. La population estime que cette offre de transports en commun reste trop faible et que les horaires sont trop calqués sur les cadences scolaires. L'offre est trop limitée en journée et en dehors des périodes scolaires.

Afin de palier à ce manque, la commune et le CPAS participent et soutiennent de nombreuses initiatives de mobilité alternative tels que le taxi social, le FlextiTEC,... La population constate que si ce type de services existe, elle en est relativement peu informée.

Si la commune est facilement accessible en voiture, relativement accessible en train, on constate que la mobilité dans le territoire reste très centrée sur les déplacements motorisés et trop peu sur les déplacements doux. L'absence de pistes vélos, de liaisons inter-villages, d'équipements de type RAVeL fait que la population est peu sensibilisée à privilégier des déplacements pédestres ou vélos.

N'ayant pas de plan de mobilité, la commune n'a pas encore abordé cette problématique de manière spécifique.

Enfin, les membres de la CLDR signalent également que la notion d'accessibilité doit aussi intégrer le déplacement des Personnes à Mobilité Réduite dans la commune et l'accès aux bâtiments publics. Ce qui n'est pas encore le cas actuellement.

...UNE COMMUNE « AUX SERVICES » DE SA POPULATION

La commune de Tellin a bien compris l'importance de proposer à ses habitants une offre de services. Ainsi, en est-il de l'enseignement et de l'aide sociale qui sont deux des principaux postes de la politique et du budget communal.

L'école fondamentale communale de Tellin compte trois installations (Bure, Resteigne et Tellin), proposant ainsi des classes de la maternelle aux primaires. Avec en moyenne 300 inscrits chaque année, l'école communale a un taux de couverture de 99%.

Un autre atout de la commune est de pouvoir proposer aux enfants de rester dans la commune pour effectuer des études secondaires, et ce, grâce à la présence du Collège D'Alzon à Bure.

Malheureusement, force est de constater que la fréquentation de cet établissement est en diminution. La CLDR met en parallèle cette situation avec les difficultés d'utiliser les transports en commun pour se rendre à Bure, les changements d'horaires des trains (qui ont généré une perte de 40 élèves en 2 ans), mais aussi avec le fait que le Collège n'a pas une offre diversifiée dans les options qu'il propose.

Afin de soutenir son offre scolaire, la commune a mis en œuvre au cours de ces dernières années différents travaux destinés à améliorer la mobilité et la sécurité aux abords des écoles (travaux dans le cadre d'un PDS)⁶ mais aussi à améliorer les classes et les équipements tels que les réfectoires (cfr également l'aspect énergétique).

Après les heures scolaires, les enfants peuvent bénéficier de différents services et activités. Un accueil extrascolaire pour les enfants de 2 ans et demi à 12 ans est proposé par la commune et la Capucine (mis en place par le CPAS), la Passerelle aide les enfants en âge d'école primaire de la commune à faire leurs devoirs et des stages et activités durant les vacances sont proposés par la Capucine, l'EPN⁷ ou encore la Maison de la Culture Famenne-Ardenne.

En matière de services pour les enfants, la CLDR regrette l'absence d'un transport scolaire encadré et le fait que l'offre extrascolaire ne prenne pas encore suffisamment en compte les horaires professionnels des parents et notamment de ceux qui se déplacent loin.

Les tout-petits ne sont pas oubliés. Le Bilboquet propose un service d'accueillantes conventionnées et agréées. Avec un taux de couverture de 21% et l'absence de crèche, l'offre d'accueil de la petite enfance reste toutefois relativement faible.

Aujourd'hui, la commune ne propose pas encore aux enfants et aux jeunes tellinois d'être des acteurs de leur commune par le biais d'un Conseil Communal des enfants ou des jeunes.

Si le nombre d'âinés a augmenté sur la commune de Tellin (+11% entre 2003 et 2013), c'est peut-être dû au fait que ceux-ci, tout comme les autres personnes en difficultés sociales ou isolées, trouvent à Tellin une offre d'activités sociales et culturelles spécifiques. En effet, le CPAS et la commune (par le biais de son Plan de Cohésion Sociale) ont mis en place un certain nombre de projets qui permettent de proposer à ces publics des activités de détente (ateliers de musique, d'activités créatives...), des lieux et moments d'échanges et d'écoute (atelier de socialisation, soutien à la parentalité, le coin des pot'agers, le restaurant social, été solidaire, les services de mobilité...)

⁶ PDS : Plan de Déplacement Scolaire

⁷ EPN : Espace Public Numérique de la Haute Lesse

De plus, les aînés peuvent participer activement à la vie de leur commune en intégrant le Conseil Communal des aînés. Toutefois, lorsqu'il n'est plus possible pour les personnes âgées de rester chez elles, elles se voient généralement dans l'obligation de quitter le territoire communal faute d'un établissement d'accueil spécifique tel qu'une Maison de repos et de soin ou une résidence services.

Enfin, la CLDR constate que si l'offre de services sociaux (et plus particulièrement l'offre du CPAS) est bien présente, elle reste néanmoins méconnue et peu lisible.

... UNE COMMUNE OÙ IL Y A TOUJOURS A FAIRE... MAIS ENCORE A REFAIRE

Selon la population, il est difficile de ne pas trouver quelque chose à faire à Tellin. Il est vrai que la vie culturelle et sportive y est diversifiée.

Les comités locaux, la Cellule Culturelle de la Haute-Lesse sont actifs et proposent de nombreuses activités, stages et événements tels que le 21 juillet qui drainent de nombreuses personnes. De plus, la mise en place d'un Comité de Développement Touristique et Culturel qui rassemble des acteurs privés, des associations et les pouvoirs publics, a permis d'étoffer encore davantage le calendrier culturel de la commune. Les habitants et membres de la CLDR constatent toutefois que la coordination entre les activités et les calendriers pourrait être plus optimale. Sans parler de l'esprit de clocher qui parfois pénalise les collaborations entre associations et villages.

Pour accueillir les réunions et activités, différentes salles sont proposées sur le territoire communal, dont le nouvel espace de l'Office de Tourisme au Pachy. Si les habitants sont satisfaits d'avoir ces salles, ils regrettent l'état des infrastructures et la faible disponibilité de certaines salles.

De plus, la salle de l'Office de Tourisme étant limitée à des activités touristiques, la population regrette l'absence d'un bel équipement pour accueillir des événements conviviaux.

La commune propose également une bibliothèque avec un personnel qualifié et dynamique et un Espace Public Numérique. La fréquentation de la bibliothèque est en diminution. La CLDR estime que cette situation résulte de la localisation de cet équipement dans des infrastructures non adaptées. En ce qui concerne l'EPN, la population regrette l'absence d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Un local spécifique est mis à disposition des jeunes de la commune à Bure. La population consultée estime que l'offre n'est pas suffisante et devrait être amplifiée et diversifiée (local, aires de jeux,...). Il en est de même pour les activités proposées aux jeunes de Tellin qui sont trop centrées sur le sport et pas assez sur la culture ou encore des mouvements de jeunesse qui sont absents.

Il est vrai que le complexe sportif situé à Tellin permet de proposer une offre de sport assez variée. Ce dernier semble toutefois rencontrer des problèmes de respect de normes pour la pratique de certains sports et de saturation (la demande étant supérieure aux disponibilités). La CLDR signale que les clubs locaux rencontrent de plus en plus de difficultés pour avoir accès au centre sportif.

On ne peut parler de Tellin, sans aborder « la cloche ». Si ce savoir-faire particulier est encore présent grâce à des entreprises campanaires (cfr économie), il est constaté que le Musée qui était dédié à cette histoire locale n'existe plus. Afin de préserver la mémoire de cette histoire si singulière, un particulier a décidé de racheter l'ancienne fonderie afin d'en faire un lieu de visite et d'activités.

... UNE ÉCONOMIE LOCALE TROP/PAS ASSEZ (?) TRADITIONNELLE

Avec plus de 90% d'affectations au plan de secteur en zone forestière, agricoles et autres zones naturelles, on pourrait s'attendre à trouver sur le territoire de Tellin une économie forestière et agricole locale. Aujourd'hui, pourtant, les activités liées à la forêt et à la transformation du bois ne sont que peu présentes sur le territoire. Avec trois-quarts de la forêt en propriété communale, les principaux revenus tirés de cette ressource sont ceux des différentes ventes de bois et de locations de chasses.

À ce jour, la commune de Tellin a bien compris l'importance de ses espaces forestiers. Elle tâche de les préserver, notamment au travers de réserves forestières, de la charte PEFC⁸ et de projets mis en place dans le cadre du PCDN ; et elle valorise leur attrait touristique en participant à la dynamique de la Grande Forêt de Saint-Hubert et de la Haute-Lesse. Toutefois, comme signalé précédemment, la forêt tellinoise n'est, par contre, que très peu utilisée comme ressource pour des projets publics d'énergie durable.

En ce qui concerne l'agriculture, les tendances constatées sont celles de la tendance générale que connaît le secteur : diminution du nombre d'exploitations, augmentation de la taille moyenne, difficultés d'accès aux terres, des exploitations sans avenir faute de repreneurs,...

À Tellin, on constate également que si les agriculteurs s'orientent vers des exploitations biologiques, les diversifications en matière de production et de vente directe de produits locaux, d'activités touristiques, de développement de nouvelles productions sont absentes. Et ce, bien que des initiatives sont développées par la commune afin de soutenir une meilleure utilisation des produits locaux dans les cantines scolaires.

Pour ce qui est des autres secteurs d'activités, on se doit de citer les activités liées à l'art campanaire. Depuis le XIX^{ème} siècle, le nom de Tellin est associé à l'art campanaire. Aujourd'hui, deux entreprises perpétuent encore un pan de ce savoir faire en réparant, entretenant et installant des cloches.

Au fil du temps, le nombre de commerces présents a diminué dans les différents villages. Toutefois, le village de Tellin propose encore divers commerces d'alimentation, de services à la personne, de restauration,... des horticulteurs dont un reconnu pour son savoir-faire en matière de roses.

Si des petites entreprises s'installent à Tellin (notamment sur la route régionale en direction de Rochefort), la commune ne peut apporter facilement de réponse concrète aux entreprises qui souhaitent s'installer sur son territoire. La zone d'activités économiques de 2 ha située au centre de Tellin est entièrement occupée et la zone de 9 ha située à proximité de l'E411 est toujours en projet. L'affectation de cette zone pour une seule entreprise semble être privilégiée.

Les principaux pourvoyeurs d'emplois dans la commune sont l'administration communale (et ses différentes activités) et l'enseignement. Malgré ces emplois publics et la présence d'activités privées, le taux d'emploi intérieur reste faible.

Bien que le taux de chômage diminue peu et reste plus élevé que dans les communes voisines, le nombre d'actifs occupés ainsi que le taux d'emploi et le taux d'activité ont augmenté au cours de ces 10 dernières années.

Pour les personnes qui sont sans emploi, la commune, le CPAS et DEFITS Tellin proposent des services et de l'accompagnement spécifiques. Il n'y a par contre pas d'interlocuteur particulier à

⁸ Charte PEFC : Charte pour la gestion forestière durable en Région Wallonne 2013-2018

Tellin en charge de l'accompagnement des personnes qui ont un projet d'entreprise (ex : Agence de Développement Local).

Les membres de la CLDR constatent également que le développement d'activités et de télétravail peut être freiné par des réseaux GSM et Internet trop peu performants sur le territoire de la commune.

... UNE OFFRE TOURISTIQUE QUI SÉDUIT... SUR PAPIER !

À la lecture de l'inventaire des ressources touristiques, on ne peut que constater que Tellin a un potentiel pour accueillir les touristes d'un jour et en séjour : sa localisation, des ressources naturelles et paysagères, la présence d'un Office du Tourisme, une offre d'hébergements diversifiées qui génèrent environ 60.000 nuitées par an, de nombreux événements, des promenades balisées, la participation à de nombreuses dynamiques destinées à soutenir le développement du tourisme, ...

Dans les faits, la situation est moins positive. Les deux seuls lieux de visite (Musée de la Cloche et du Carillon et Musée du cinéma) sont fermés, les réseaux de balades pourraient, selon les habitants, être améliorés (équipements, entretiens, autres pratiques), le parcours VITA n'est plus entretenu, le camping privé n'est pas tourné vers l'économie locale, de l'habitat permanent se développe dans le parc de week-end, de nombreux hébergements ne sont pas reconnus par la Région Wallonne, l'Office de Tourisme est peu visible, la communication entre les acteurs touristiques est quasi inexistante...

Les membres de la CLDR estiment que Tellin souffre d'un problème d'image et d'identité qui fait que la commune n'est pas connue comme destination touristique en tant que telle mais plutôt comme un point de chute pour aller découvrir d'autres pôles touristiques et la forêt ardennaise.